

Groupe d'action local

Approbation de la candidature de la Ville de Genappe et du dossier « Stratégie de développement local »(SDL) introduit dans le cadre du projet européen Leader dans le but de mettre en œuvre un Groupe d'action local (GAL) : « Pays des 4 Bras » et de l'introduction en collaboration avec les communes de Villers-la-Ville et Les-Bons Villers

Approbation de l'engagement financier dans le projet GAL du « Pays des 4 Bras » les frais liés aux prestations de service pour l'élaboration du dossier Stratégie de Développement Local sont estimés à 12.867€ par commune.

Règlement complémentaire de circulation

Création d'un emplacement pour personne handicapée sur la rue Château Lothier à Genappe.

Création de deux passages pour piétons à l'Allée le Cavalier à Genappe, en face des cimetières de Genappe et de Ways.

Commission communale seniors

Fixation de la participation aux frais pour les activités organisée par la Commission communale Seniors : découverte de la région de Thuin le 14 avril 2016 - 43€ /pers, voyage à Han-sur-Lesse le 9 juin 2016 - 37€ /pers, journée à Ostende le 8 septembre 2016 - 5€ /pers pour le transport.

Jeunesse

Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Genappe et le Centre culturel de Genappe dans le cadre du projet de mise sur pied d'une Maison des Jeunes. La Ville de Genappe s'engage à participer financièrement à la préparation de ce lieu de rencontre et d'activités pour les jeunes en réservant au Centre culturel un subside annuel dédié à cette mission, s'élevant à dix mille euros pour l'année 2016 et les années suivantes jusqu'à l'année de la reconnaissance de la Maison des Jeunes.

Travaux

Approbation des conditions et du mode de passation de marché :

Pour la réfection de voiries agricoles, coût estimé : 39.997€ ;

Pour l'entretien de revêtements en hydrocarboné, coût estimé : 48.400 € ;

Pour l'entretien et des réparations localisées de voiries, coût estimé : 102.559,60 € ;

Pour la réfection de dalles, d'épaufrures et de joints des routes en béton principalement à la route de Lillois à Vieux Genappe, coût estimé : 126.245,28 €.

Urbanisme

Désignation de Jérôme Leclercq, Conseiller communal en tant que membre effectif représentant du Conseil communal à la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) en remplacement de Philippe Lorsignol, conseiller communal ayant démissionné. .

Energie

Approbation du Rapport d'activité du Conseiller Energie, dans le cadre du programme <Communes énerg-éthiques>. Pour l'année 2015 et 2016, une subvention d'un montant de 4250 € (période de 2 ans) sera octroyée à la ville.

Reconduction de la prime communale de 100 € pour l'audit énergétique et de la prime de 100 € pour l'achat d'un vélo électrique pour l'année 2016.

Energie

Adhésion de la Ville à la Convention des maires dans le cadre du projet Pollec II, pour lequel la Ville a obtenu un subside de 9000 €

Approbation de la convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC pour le financement alternatif d'investissement économiseur d'énergie pour des travaux d'isolation des plafonds à l'école communale de Loupaigne financé en partie par un subside Ureba.
